

Billets de dépôt à capital protégé liés au FNB vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes et assortis d'un coupon minimum, série 13 de la Banque de Montréal

Durée de 7 ans

100 % du rendement à la hausse du FNB de référence à l'échéance

Coupon minimum de 0,75 % par année

Capital garanti à 100% si conservé jusqu'à l'échéance

Points saillants

Coupon minimum: Des paiements de coupons de 0,75 % par année sur le montant du dépôt (chacun, un « paiement de coupon ») seront faits annuellement le ou vers le 6 décembre 2018, le 6 décembre 2019, le 4 décembre 2020, le 6 décembre 2021, le 6 décembre 2022, le 6 décembre 2023 et à l'échéance.

Rendement variable: Le rendement variable est de 100 % de la variation exprimée en pourcentage (si elle est positive) du cours de clôture du FNB à compter de la date de clôture jusqu'à la date d'évaluation finale, inclusivement.

Code Fundserv : JHN2113

Disponible jusqu'au 1 décembre 2017

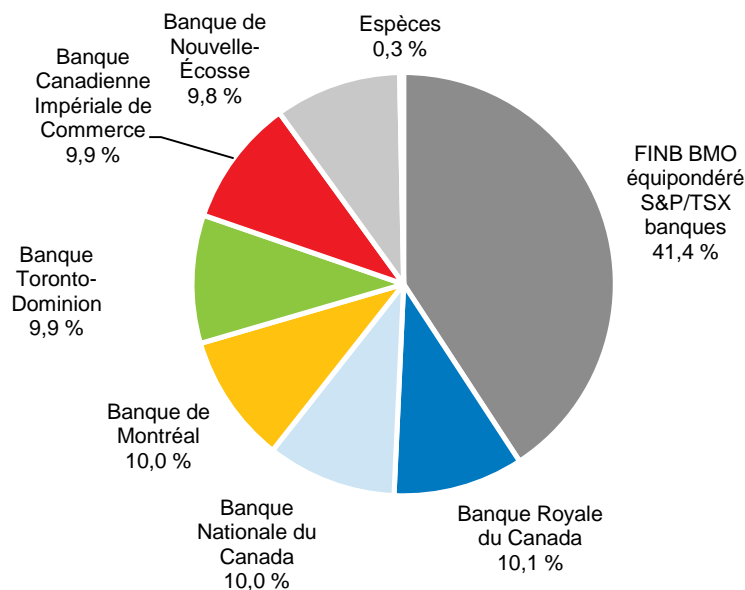
www.bmosp.com

Le FNB de référence

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes est conçu pour offrir une exposition à un portefeuille de banques canadiennes tout en recevant des primes liées aux options d'achat. Les parts sont inscrites à la cote de la TSX sous le symbole « ZWB ». Au 11 octobre 2017, le FNB de référence avait un actif net d'environ 1,62 milliard de dollars. Au 11 octobre 2017, le FNB de référence avait un rendement en dividendes ou en distributions de 4,92 % (source : BMO); cependant, le rendement du FNB n'inclura pas les dividendes ou les distributions déclarés sur les parts. Les investisseurs qui effectuent des placements dans des billets de dépôt doivent être prêts à renoncer à leur rendement en dividendes ou en distributions global des parts, soit environ 39,96 % pendant la durée de sept ans des billets de dépôt, en supposant que le rendement en dividendes et en distributions des parts demeure constant à 4,92 % chaque année et que les dividendes et les distributions sont réinvestis dans les parts.

Titres qui composent le FNB de référence

Titres	Pondération
FINB BMO équi pondéré S&P/TSX banques	41,4 %
Banque Royale du Canada	10,1 %
Banque Nationale du Canada	1,0 %
Banque de Montréal	1,0 %
Banque Toronto-Dominion	9,9 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce	9,9 %
Banque de Nouvelle-Écosse	9,8 %
Espèces	0,3 %



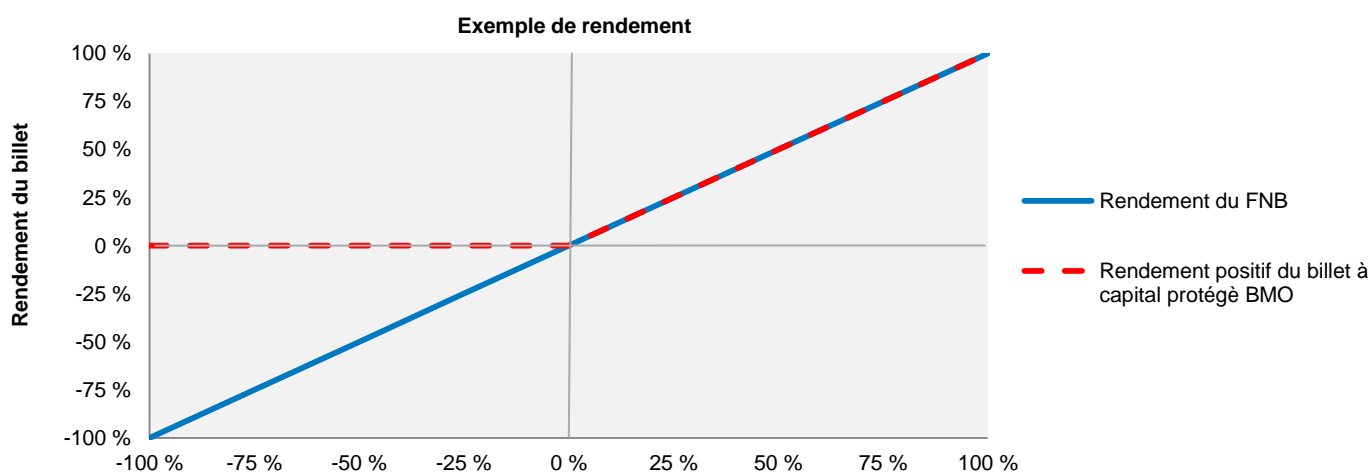
Source: Bloomberg en date du 11 octobre 2017.



Billets de dépôt à capital protégé liés au FNB vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes et assortis d'un coupon minimum, série 13 de la Banque de Montréal

Scénarios de rendements hypothétiques

Le profil de rendement et les exemples ci-après ne sont présentés qu'à titre d'illustration seulement. Le profil de rendement montre le rendement variable qui peut être payable sur les billets de dépôt en fonction du rendement du FNB de référence particulier établi à la date d'évaluation finale. Les rendements du FNB de référence servant à illustrer les deux différents scénarios sont hypothétiques et ne constituent pas des estimations ni des prévisions des variations attendues du niveau de clôture du FNB de référence entre la date de clôture et la date d'évaluation finale, inclusivement. Chaque scénario suppose que le porteur détient un seul billet de dépôt et qu'aucun événement extraordinaire ni aucun événement perturbateur du marché n'a eu lieu. Le calcul du rendement variable consiste à déterminer le rendement du FNB de référence en comparant le niveau final au niveau initial. Le rendement variable, s'il en est, sera égal au montant du dépôt multiplié par 100 % du rendement du FNB de référence, s'il est positif.



• Scénario 1 – Exemple de rendement négatif

- Cours initial: 17,87
- Cours final: 14,36
- Rendement du FNB: $(14,36 - 17,87) \div 17,87 = -19,64 \%$
- Rendement variable: 0 \$

Dans le scénario 1 ci-dessus, le rendement du FNB est négatif. Par conséquent, le rendement variable est de zéro et le porteur ne recevrait aucun rendement variable à l'échéance, mais il recevrait le paiement du coupon final de 0,75 \$ par billet de dépôt ainsi que le montant du dépôt. Les paiements du coupon totalisant 5,25 \$ par billet de dépôt pendant la durée des billets représentent un rendement cumulé de 5,25 \$ par billet de dépôt et un taux de rendement composé annuellement de 0,75 %. De plus, à l'échéance, un porteur recevrait le montant du dépôt.

• Scénario 2 - Exemple de rendement positif

- Cours initial : 17,87
- Cours final : 27,20
- Rendement du FNB : $(27,20 - 17,87) \div 17,87 = 52,21 \%$
- Rendement variable : $\text{Deposit Amount} \times \text{Participation Rate} \times \text{ETF Return}$
- Rendement variable : $100,00 \$ \times 100 \% \times 52,21 \%$
- Rendement variable : 52,21 \$

Dans le scénario 2 ci-dessus, le rendement du FNB est positif. Par conséquent, le porteur recevrait un rendement variable de 52,21 \$ à l'échéance, et il recevrait également le paiement du coupon final de 0,75 \$ par billet de dépôt ainsi que le montant du dépôt. Avec les paiements du coupon totalisant 5,25 \$ par billet de dépôt pendant la durée des billets, cela représente un rendement cumulé de 57,46 \$ par billet de dépôt et un taux de rendement interne de 6,82 %. De plus, à l'échéance, le porteur recevrait le montant du dépôt.

Billets de dépôt à capital protégé liés au FNB vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes et assortis d'un coupon minimum, série 13 de la Banque de Montréal

Modalités du placement

Émetteur	Banque de Montréal (la « Banque »)									
Note	En date du document d'information, les éléments du passif-dépôts de la Banque ayant une durée jusqu'à l'échéance de plus de un an sont notés « AA » par DBRS, « A+ » par Standard & Poor's et « A1 » par Moody's. Les billets de dépôt n'ont pas encore obtenu de note et rien ne garantit que, s'ils étaient expressément notés par ces agences de notation, les billets de dépôt auraient la même note que les autres éléments du passif-dépôts de la Banque. Les billets de dépôt ne sont pas assurés en vertu de la <i>Loi sur la Société d'assurance-dépôts</i> du Canada ou de tout autre régime d'assurance-dépôts conçu pour garantir le paiement de la totalité ou d'une partie d'un dépôt en cas d'insolvabilité de l'institution financière acceptant le dépôt.									
Prix d'émissions	100 \$ par billet de dépôt (le « montant du dépôt »)									
Période de vente	Jusqu'au 1 décembre 2017.									
Date d'émission	Vers le 6 décembre 2017.									
Date d'échéance / Durée	Les billets de dépôt viendront à échéance le 2 décembre 2024 (l'« échéance » ou la « date d'échéance »). La durée jusqu'à l'échéance sera d'environ 7 ans.									
Achat minimal	2 000 \$ (20 billets de dépôt)									
FNB de référence	Le rendement des cours du FNB de référence déterminera le montant du rendement variable, s'il en est, que les porteurs recevront à l'échéance. Le FNB de référence est un fonds négocié en bourse qui est conçu pour offrir une exposition à un portefeuille de banques canadiennes tout en recevant des primes liées aux options d'achat.									
Paiement à l'échéance	<p>Sous réserve de la survenance de certaines circonstances particulières, pour chaque billet de dépôt détenu à l'échéance, un investisseur recevra (i) le montant du dépôt, (ii) le paiement du coupon payable à l'échéance, et (iii) un rendement variable, s'il en est, fondé sur le rendement des cours du FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes (le « FNB de référence »).</p> <p>Plus particulièrement, le rendement variable pour chaque billet de dépôt à l'échéance, s'il en est, correspondra à 100 \$, multiplié par 100 % de la variation exprimée en pourcentage (si elle est positive) du cours de clôture à compter de la date de clôture jusqu'à la date d'évaluation finale, inclusivement. Si la variation exprimée en pourcentage du cours de clôture est égale ou inférieure à zéro, le rendement variable sera de zéro et le porteur aura seulement le droit de recevoir le montant du dépôt à l'échéance. Le rendement variable, s'il en est, ne tiendra pas compte des dividendes ou des distributions déclarés sur les parts. Les propriétaires véritables des billets de dépôt (chacun, un « porteur ») ne peuvent décider de recevoir un paiement avant l'échéance. Aucun rendement variable ni aucune distribution ne sera versé pendant la durée des billets de dépôt, à l'exception des paiements de coupon. Se reporter aux rubriques « Programme de billets – Paiement à l'échéance » et « Programme de billets – Rendement variable » du document d'information.</p>									
Code Fundserv	JHN2113									
Frais du placement	Des frais de 2,50 \$ (2,50 % du prix de souscription) par billet de dépôt seront prélevés sur le produit tiré du présent placement et versés à BMO Nesbitt Burns Inc. pour les services rendus à titre d'agent du placement. L'agent du placement versera la totalité ou une tranche de cette rémunération à des sous groupes de placement pour compte, y compris d'autres membres vendeurs compétents pour vendre les billets de dépôt.									
Marché secondaire	Les billets de dépôt ne seront inscrits à la cote d'aucune bourse. De plus, les porteurs n'ont pas le droit de faire racheter les billets de dépôt avant l'échéance. Toutefois, BMO Marchés des capitaux déploiera, dans une conjoncture des marchés qui est habituelle, des efforts raisonnables pour organiser un marché secondaire pour la vente des billets de dépôt, mais se réserve le droit de ne pas le faire dans l'avenir, sans donner de préavis aux porteurs. Les ordres de « rachat » et les règlements sur le marché secondaire peuvent être effectués au moyen du réseau de Fundserv. La vente d'un billet de dépôt avant l'échéance peut entraîner une perte même si le rendement du portefeuille de référence a été positif.									
Frais de négociation anticipée	Des frais de négociation anticipée s'appliqueront aux ordres de rachat de billets de dépôt sur le marché secondaire effectués par l'intermédiaire du réseau de Fundserv dans les 720 premiers jours suivant la date de clôture. Ces frais seront établis en fonction d'un pourcentage du montant du dépôt de la manière suivante :									
	Si les billets sont vendus dans un délai de	0 à 90 jours	91 à 180 jours	181 à 270 jours	271 à 360 jours	361 à 450 jours	451 à 540 jours	541 à 630 jours	631 à 720 jours	Par la suite
	Frais de négociation anticipée	3,50 %	3,10 %	2,70 %	2,30 %	1,90 %	1,50 %	1,00 %	0,50 %	Néant
Absence d'assurance-dépôts	Les billets de dépôt ne sont pas des dépôts assurés en vertu de la <i>Loi sur la Société d'assurance-dépôts</i> du Canada ou de tout autre régime d'assurance-dépôts conçu pour garantir le paiement de la totalité ou d'une partie d'un dépôt en cas d'insolvabilité de l'institution financière acceptant le dépôt.									

Les billets de dépôt sont émis par la Banque de Montréal et constituent des obligations directes et inconditionnelles de celle-ci. Le présent sommaire est publié pour examen dans le seul but de donner un aperçu des billets de dépôt proposés et ne constitue ni un conseil en placement, ni une offre de vente, ni une sollicitation d'achat. Le détail de certains risques liés à un placement dans les billets de dépôt ainsi qu'un exposé intégral du mode de calcul du rendement variable éventuel assorti aux billets de dépôt figurent dans le document d'information, que les investisseurs peuvent se procurer auprès de leur conseiller financier ou au www.bmosp.com. Les investisseurs doivent lire attentivement le document d'information avant d'investir et discuter de l'ensemble des principales caractéristiques des billets de dépôt, y compris leur convenance, avec leur conseiller financier. Les billets de dépôt pourraient ne pas convenir à tous les investisseurs; les cours et la valeur des billets de dépôt peuvent fluctuer ou être influencés négativement par divers facteurs. Les fluctuations du rendement du portefeuille sous-jacent auront un effet direct sur le rendement variable, s'il en est, à l'égard des billets de dépôt. Les billets de dépôt ne seront inscrits à la cote d'aucune bourse. Les investisseurs ne peuvent exiger que la Banque de Montréal rachète les billets de dépôt avant leur échéance. La Banque de Montréal ne fait aucune recommandation en ce qui concerne les placements boursiers ou le bien-fondé d'investir dans des valeurs mobilières en général et dans des billets de dépôt en particulier. Aucune personne n'a été autorisée à donner des renseignements ou à faire des déclarations qui ne sont pas contenus dans le document d'information relatif aux billets de dépôt, et la Banque de Montréal n'accepte aucune responsabilité pour tout renseignement qui n'est pas contenu dans ce document d'information.

«BMO (le médaillon contenant le M souligné)», «BMO» et «BMO Marchés des capitaux» sont des marques de commerce déposées de la Banque de Montréal.